HAL
open science

# Master Informatique

Rapport Hcéres

## To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique. 2011, Université du Maine. hceres-02041656

**HAL Id: hceres-02041656**

**https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041656**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes
# Masters – Vague B

## ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université du Maine

Demande n° S3MA120000208

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

## Présentation de la mention

L'objectif de la mention est de former des spécialistes des domaines de l'informatique liés à l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). La spécialité porte sur les systèmes intelligents, la représentation des connaissances, le traitement et la modélisation de données numériques et symboliques. Cet objectif correspond aux thématiques du Laboratoire d'informatique de l'Université du Maine (LIUM) : les environnements d'apprentissage et le traitement stochastique de la langue.

La mention comporte une seule spécialité, « Ingénierie des systèmes intelligents », qui se décline en deux parcours. Le parcours à finalité profesionnalisante dans le secteur des TIC vise les métiers de chefs de projet dans les domaines du développement et de la maintenance logicielle, ainsi que dans les systèmes informatiques à haute valeur ajoutée : systèmes intelligents, Web avancé, plate-formes de travail collaboratif. Le parcours à finalité recherche vise les milieux académiques mais aussi le secteur industriel.

## Indicateurs

| | |
|---|---|
| Effectifs constatés | 33 |
| Effectifs attendus | 50 |
| Taux de réussite | 90 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention, sans co-habilitation, comporte une seule spécialité : « Ingénierie des systèmes intelligents ». Son bassin de recrutement principal est la licence « Informatique » de l'Université du Maine. Ce master est clairement adossé au laboratoire d'informatique LIUM (EA 4023, 33 enseignants-chercheurs dont 9 sont habilités à diriger des recherches-HDR) dont il développe les domaines de spécialité.

L'offre de formation du secteur sciences de l'université est organisée en 8 mentions. Chacune couvre un domaine bien défini. Cette spécialité y trouve clairement et naturellement sa place. Un effort particulier de l'établissement a été fait pour augmenter la clarté de l'offre.

Les relations avec le milieu professionnel sont fortes. Les entreprises interviennent dans la formation au travers des cours, conférences, sujets de projets et stages. Le LIUM a aussi plusieurs contrats industriels.

Les enseignements des deux parcours professionnalisant et recherche se recouvrent fortement. La première année du master (M1) est commune, les enseignements sont aussi mutualisés avec d'autres masters. En deuxième année (M2), la plupart des enseignements sont communs aux deux parcours. Ils ne se différencient que par les stages et une unité d'enseignement (UE) : « Pratique professionnelle » pour l'un, « Méthodologie de la recherche » pour l'autre. L'importance donnée aux stages est à relever : deux stages obligatoires de 3 mois en fin de M1 et 6 mois en fin de M2.

Le master est piloté par l'équipe pédagogique dans son ensemble, constituée d'enseignants-chercheurs du LIUM et du Centre de recherches en éducation de Nantes (CREN) relevant de la 27e section (informatique) du Conseil national des universités (CNU) ainsi qu'un professeur associé à temps partiel (PAST) à mi-temps et trois intervenants extérieurs.

Les débouchés sont excellents, avec 80 % des étudiants recrutés à la suite du stage, dont une majorité en CDI. Les flux du parcours professionnel sont relativement stables depuis une dizaine d'années. Ceux du parcours recherche sont en baisse.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique a établi des relations avec les universités étrangères et des conventions sont progressivement mises en place. L'objectif est d'atteindre une cinquantaine d'étudiants, dont une quinzaine provenant d'établissements étrangers.

Le master Informatique s'est restructuré par la suppression d'une spécialité (pas assez adossée à la recherche du laboratoire) et une nouvelle déclinaison de la spécialité restante qui devient « Ingénierie des systèmes intelligents ». L'offre est maintenant parfaitement lisible. Elle est attractive, bien intégrée dans son environnement tant recherche qu'industriel.

- Points forts :
  - Objectifs scientifiques et professionnels clairs.
  - Débouchés de la formation bien identifiés.
  - Insertion professionnelle excellente.
  - Bon adossement à une équipe de recherche locale.
  - Liens étroits avec le milieu socio-professionnel.

- Point faible :
  - Dispositif d'auto-évaluation pas encore en place.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait accroître l'attractivité de la mention en poursuivant les efforts de partenariats avec les établissements étrangers et en utilisant les relations avec les autres masters français pour attirer d'autres étudiants en M2. Il conviendrait de mettre en œuvre le dispositif d'auto-évaluation évoqué.

# Appréciation par spécialité

Cette mention n'ayant qu'une spécialité « Ingénierie des systèmes intelligents », voir l'appréciation de la mention.